

De belles lettres, sans-papiers

Réfugié rwandais en France depuis quinze ans, Gilbert Gatore s'est vu refuser sa naturalisation pour un arriéré d'impôts. Ce diplômé d'HEC et auteur d'un roman ne peut s'y résigner.

Par FABRICE TASSEL
Photo ÉDOUARD CAUPEIL

Un demandeur d'asile qui hésite plusieurs jours avant d'accepter la proposition d'un journaliste, voilà déjà une première curiosité. La seconde arrive lorsque Gilbert Gatore, réfugié rwandais de 31 ans, explique «comprendre qu'un Etat a le droit d'octroyer la nationalité française, ou pas. L'administration n'a pas un devoir, je ne veux pas donner l'impression de quémander la nationalité française». Un silence, puis: «Mais je revendique un sentiment subjectif, une démarche très importante pour moi. Ma vie est ici. Et si un jour mon futur n'est pas ici, il ne sera pas forcément au Rwanda.»

CÉCITÉ. Gilbert Gatore a écrit en 2008 *Le Passé devant soi*, roman dans lequel il explorait l'horreur du génocide rwandais, celui qui l'a amené en France en 1997 dans les bagages de ses parents, avec ses deux frères et sa sœur. Il y a quelques semaines, les quinze ans qu'il a passés en France se sont fracassés contre la cécité de l'administration qui, en raison d'un arriéré d'impôts de 3845 euros (régulé depuis, pénalités incluses), a rejeté pour la deuxième fois sa demande de naturalisation, comme l'a révélé Télérama.fr.

Lors du premier refus, fin 2011, la préfecture de police avait laissé entendre à Gilbert Gatore qu'en cas de paiement de cet arriéré, son dossier serait régularisé. «Je suis très déçu et surtout frappé par l'énorme décalage entre la force de mon envie et le motif du rejet de ma demande», explique Gilbert Gatore sans jamais se départir de son calme. Son avocat, M^e Adrien Verrier, est plus virulent: «Il existe une course aux motifs les plus ridicules pour rejeter une demande de



Gilbert Gatore, mardi, à Paris: «J'ai le soupçon que mon sort s'est heurté à la politique du chiffre».

régularisation, l'incident de voisinage, l'excès de vitesse, la présentation d'un CDD et non d'un CDI, etc.»

Depuis son départ du Rwanda, le réfugié a amplement témoigné de sa volonté de vivre en France. Dix-huit mois seulement après son installation, il décroche un bac littéraire avec mention. Il poursuit son cursus en enchaînant l'institut d'études politiques de Lille puis HEC, un parcours achevé à l'âge de 26 ans. Il devient di-

recteur commercial dans une agence de publicité, tente ensuite de créer sa propre boîte, mais c'est un échec. C'est à ce moment qu'il se retrouve en délicatesse avec les impôts.

PROFIL

Ce désir d'intégration est vrai pour toute sa famille. Sa mère, un de ses frères et sa jeune sœur, qui vivent à Nice, sont devenus français. «Les dossiers ne sont pas traités de la même façon selon l'endroit où l'on dépose sa demande», se console Gilbert. Son combat avec l'ad-

ministration, quoique très banal, en témoigne. Le réfugié rwandais a déposé sa demande pendant l'été 2010, «auprès d'une administration fantôme, on ne sait même pas qui appeler». L'accusé de réception ne lui parvient que plusieurs mois plus tard. Suit des entretiens, un «test de francité», encore des mois d'attente, et finalement une réponse négative. «J'ai le soupçon que mon sort s'est heurté à la politique du chiffre. C'est sans doute la décision d'un homme au fond d'un bu-

reau, qui avait dix dossiers à faire passer ce mois-là, et j'étais le onzième. Mais je ne lui en veux pas, c'est ma perversion de romancier qui me pousse à toujours chercher à comprendre.»

Son statut actuel est compliqué. Son premier titre de séjour de dix ans a expiré en décembre 2011. Dans l'incertitude sur le dénouement de sa demande de naturalisation, Gilbert Gatore a demandé une prolongation de sa carte de réfugié. Un premier rendez-vous avait été

fixé en mars, mais en s'y rendant, il s'est trouvé face à une porte fermée et vierge de toute explication. Encore quelques semaines d'attente, puis il a été convoqué pour un prochain rendez-vous qui devrait se tenir fin août.

Dans l'intervalle, il est officiellement sans-papiers, seulement titulaire d'une lettre indiquant que l'examen de la prolongation de son titre de séjour est en cours. Et donc pas à l'abri du zèle d'un fonctionnaire. Gilbert Gatore est cependant «moins pessimiste» depuis le résultat du 6 mai, même si la campagne électorale a été la source d'une grande frustration, «j'avais tellement envie de voter», et d'une indignation dans la dernière ligne droite «en voyant un homme, Nicolas Sarkozy, capable de perdre sa dignité pour gagner».

«SYMBOLE AMBIGU». Si l'espoir flotte un petit peu, rien n'est réglé. Gilbert Gatore reste «un humain flottant, attaché à une décision administrative qui lui permet juste de rester quelque part», quand lui voudrait tant s'ancrer dans ce «quelque part.» Il a déposé deux recours contre le refus de sa naturalisation. Et puis subsiste cette gêne, diffuse et difficile à exprimer, «d'incarner un symbole ambigu et embarrassant, celui du type qu'on intègre parce qu'il a des diplômes et écrit un roman, ce qui par défaut désigne ceux qui n'ont pas ces atouts.» Et puis, plus crûment: «En fait on m'a dit: "On s'en fout que tu veuilles devenir français, mais, vu ta fiche de paie, on peut discuter."» Ces dernières semaines, Gilbert Gatore n'a pourtant pas un instant songé à renoncer. Même s'il sait «qu'on [le] considérera toujours comme rwandais, au mieux d'origine rwandais. Je sais que ma démarche ne changera rien aux yeux des autres».

REPÈRES

- 1981 Gilbert Gatore naît au Rwanda.
- 1994 Sa famille fuit le Rwanda et se réfugie au Zaïre.
- 1997 Installation en France.
- 2008 Après l'IEP de Lille, il est diplômé d'HEC.

EN FRANCE DEPUIS L'ADOLESCENCE

Gilbert Gatore a passé presque autant de temps (quinze ans) dans l'Hexagone qu'au Rwanda, son pays natal.

«Les étrangers sont [...] souvent portés par l'amour du pays [d'accueil], un amour d'autant plus vif qu'ils l'ont choisi.»

Gilbert Gatore

Le Passé devant soi de Gilbert Gatore a été publié en 2008 (ed. Phébus). Ce premier roman, qui met en fiction le génocide rwandais, a été récompensé par le prix Ouest-France-Etonnants Voyageurs en 2008.

66 000

C'est le nombre de naturalisations en 2011, selon les chiffres communiqués en début d'année par l'alors ministre de l'Intérieur, Claude Guéant.